

Mercredi 25 janvier 2012

Pôle de Recherche et
d'Enseignement Supérieur

www.univ-toulouse.fr

15 rue des Lois
31000 Toulouse



Conférence de presse de lancement

TOULOUSE TECH TRANSFER

Mercredi 25 janvier 2012 à 10h30

Salle Capitulaire de l'Université de Toulouse

15 rue des Lois

CONTACT PRESSE

Alexandre LÉVY – Directeur de la Communication

Tél. 05 61 14 93 49 - Portable : 06 83 39 30 85 - Courriel : alexandre.levy@univ-toulouse.fr

mercredi 25 janvier

Pôle de Recherche et
d'Enseignement Supérieurwww.univ-toulouse.fr15 rue des Lois
31000 Toulouse**Université
de Toulouse**

Lancement de Toulouse Tech Transfer

■ Contexte

Lancé fin 2009 à partir des conclusions de la commission sur les priorités stratégiques d'investissement et l'emprunt national présidée par Michel Rocard et Alain Juppé, le programme d'investissements d'avenir (PIA) traduit le choix stratégique qu'a fait la France face à la crise économique mondiale : investir massivement dans les moteurs de la croissance de demain, pour devancer les défis du XXIème siècle plutôt que de les subir.

3,5 milliards d'euros, soit 10% de l'enveloppe totale du PIA, sont consacrés au renforcement de l'efficacité du dispositif français de valorisation de la recherche, que ce soit sous forme de licences, de partenariats industriels, de créations d'entreprises ou en facilitant la mobilité des chercheurs.

La France dispose, en effet, d'une excellente recherche fondamentale, mais peine à traduire ses découvertes en applications industrielles : alors qu'elle se situe au 6ème rang mondial pour les publications, elle ne figure qu'au 12ème rang mondial pour le nombre de brevets internationaux déposés par habitant. Par ailleurs, l'articulation entre les laboratoires publics et les entreprises n'est pas assez ancrée dans les pratiques. Au total, le déficit d'innovation bride le potentiel de croissance de notre économie. C'est pourquoi la valorisation figure parmi les priorités du PIA : il s'agit de s'assurer que les investissements en matière de recherche apportent le retour économique attendu.

Parmi les actions de valorisation de la recherche impulsées par le PIA, figure la création de sociétés de valorisation sur les principaux sites universitaires : les « sociétés d'accélération du transfert de technologies » (SATT). 900 M€ sont consacrés à la création d'une dizaine de ces SATT.

Les SATT ont pour but la transformation de découvertes issues des laboratoires vers des applications industrielles ou sociales : elles convertiront des idées en croissance. Sociétés à vocation locales, elles se substitueront aux multiples dispositifs coexistant sur un même site pour constituer de véritables guichets uniques de proximité, afin d'améliorer le service rendu aux chercheurs et aux entreprises.

L'Agence Nationale de la Recherche a lancé un appel à projets pour constituer ces SATT le 31 juillet 2010. Le PRES Université de Toulouse a élaboré le projet de Midi-Pyrénées, et a déposé sa proposition le 15 janvier 2011. Les 15 projets soumis ont été analysés et auditionnés : le jury a retenu 5 projets, dont le projet de SATT de Midi-Pyrénées, qui s'est vu attribuer un montant total maximal de 70 M€ sur dix ans.

CONTACT PRESSE

Alexandre LÉVY – Directeur de la Communication

Tél. 05 61 14 93 49 - Portable : 06 83 39 30 85 - Courriel : alexandre.levy@univ-toulouse.fr

mercredi 25 janvier

Pôle de Recherche et
d'Enseignement Supérieurwww.univ-toulouse.fr15 rue des Lois
31000 Toulouse**Université
de Toulouse**

Lancement de Toulouse Tech Transfer

■ Création

La SATT de Midi-Pyrénées est constituée ce 25 janvier. Elle prend la forme d'une SAS (Société par actions simplifiées), au capital social initial de 1 M€, et dénommée : « **Toulouse Tech Transfer** ».

Ses actionnaires sont :

- Le PRES Université de Toulouse, à hauteur de 42%,
- Le Centre National de la Recherche Scientifique, à hauteur de 25%, et
- La Caisse des Dépôts et Consignations, à hauteur de 33%.

Le premier Président de Toulouse Tech Transfer est M. Pierre Dufresne, qui assure les fonctions de président et de directeur général de la société. Il est assisté de Christophe Haunold, directeur général adjoint, qui dirigeait précédemment le département valorisation du PRES Université de Toulouse.

Dans un premier temps, Toulouse Tech Transfer est domiciliée au PRES Université de Toulouse (15 rue des lois). Elle a vocation à s'installer sur le campus de Rangueil, dès achèvement des travaux de rénovation de l'ancien bâtiment de l'Ensiacet.

■ Missions

Toulouse Tech Transfer a pour mission première de créer de la valeur économique à partir des travaux de recherche issus des laboratoires régionaux de ses actionnaires. Le PRES Université de Toulouse et le CNRS représentent ensemble, en Midi-Pyrénées, plus de 7 800 personnels de recherche, organisés en 400 équipes dans 110 unités de recherche, pour un budget de plus de 473 M€ (DIRDA). C'est ce périmètre important qui est la source première des technologies qu'exploite Toulouse Tech Transfer.

Toulouse Tech Transfer a aussi vocation à mettre ses savoir-faire à disposition des autres organismes publics de recherche présents en région : CNES, Onera, Inra, IRD, Inserm... Et même, à terme, à offrir ses services pour la valorisation de la propriété intellectuelle des grandes entreprises régionales.

Pour assurer sa mission, Toulouse Tech Transfer a comme première activité de supporter, conseiller et sensibiliser les équipes de recherche. Cette activité conditionne la détection des résultats potentiellement exploitables ; à ce titre, elle revêt une importance accrue.

CONTACT PRESSE

Alexandre LÉVY – Directeur de la Communication

Tél. 05 61 14 93 49 - Portable : 06 83 39 30 85 - Courriel : alexandre.levy@univ-toulouse.fr

mercredi 25 janvier

Pôle de Recherche et
d'Enseignement Supérieurwww.univ-toulouse.fr15 rue des Lois
31000 Toulouse**Université
de Toulouse**

Lancement de Toulouse Tech Transfer

Les fonctions assurées par Toulouse Tech Transfer consistent principalement en la maturation de résultats de recherche détectés, ce qui signifie essentiellement d'établir la valeur économique de ces résultats :

- Techniquement, au travers du développement de preuves de concept, preuves de faisabilité, prototypes et essais.
- Juridiquement, en protégeant les résultats de manière à en accroître la valeur ; ceci inclut tout particulièrement les dépôts et la gestion des brevets.
- Economiquement, par l'identification du ou des marchés sur lesquels l'innovation peut trouver ses clients, et par la structuration de l'approche de ces marchés.

Et bien évidemment la mission de Toulouse Tech Transfer couvre la commercialisation des résultats, étayés par la maturation ; ceci inclut éventuellement la création de start-ups.

De ce point de vue, **Toulouse Tech Transfer est un opérateur en charge d'investir sur les résultats les plus prometteurs de la recherche publique afin de créer des actifs significatifs, et de rentabiliser ceux-ci en contribuant au développement et à l'innovation du tissu économique local.**

Il faut noter qu'ainsi Toulouse Tech Transfer a naturellement vocation à accompagner les PME dans l'exploitation des résultats de recherche acquis par collaboration avec les laboratoires de recherche publique.

Ce lien avec les entreprises du territoire est un **trait marquant** de Toulouse Tech Transfer : l'approche délibérée est d'intégrer des **compétences issues du monde de l'entreprise, et d'impliquer le tissu économique dès les phases les plus amont de la maturation.**

■ Objectifs

La Satt se crée sur la base des départements et services existants (département valorisation du PRES, SAIC, etc...). Elle simplifie le dispositif vers les entreprises : **Toulouse Tech Transfer est à la fois un interlocuteur unique pour les chercheurs, et un interlocuteur unique pour les entreprises.**

En quelques chiffres, l'ambition de Toulouse Tech Transfer est :

- De traiter près de 60 projets de transfert par an, donc un quart à fort potentiel, soit plus de 470 projets sur 10 ans (115 à fort potentiel),

CONTACT PRESSE

Alexandre LÉVY – Directeur de la Communication

Tél. 05 61 14 93 49 - Portable : 06 83 39 30 85 - Courriel : alexandre.levy@univ-toulouse.fr

mercredi 25 janvier

Pôle de Recherche et
d'Enseignement Supérieurwww.univ-toulouse.fr15 rue des Lois
31000 Toulouse**Université
de Toulouse**

Lancement de Toulouse Tech Transfer

- De soutenir la création de 10 start-ups par an, soit près de 50 sur les 10 ans,
- D'induire près de 3 000 emplois grâce aux plus de 250 transferts de technologies réalisés.

Pour cela, l'investissement planifié sur les projets en 10 ans est de plus de 60 M€, avec un objectif d'autofinancement en fin de période.

Pour assurer ces objectifs, Toulouse Tech Transfer devra dépasser 25 collaborateurs fin 2012, sachant que plus de la moitié de cet effectif sera transféré des services existants, l'autre moitié provenant principalement du milieu économique.

A terme, la structure comptera une cinquantaine de personnes, auxquelles il convient d'ajouter un effectif équivalent d'intervenants techniques sur les projets.

Toulouse Tech Transfer déploiera ses activités par secteurs économiques. Les premiers secteurs adressés sont ceux de la santé, puis des transports, qui incluent naturellement l'aéronautique et l'espace, suivis par le secteur des technologies de l'information et de la communication. Viendront ensuite le secteur agroalimentaire et le domaine des greentech.

■ Président



Ce polytechnicien de 52 ans a débuté sa carrière par une thèse au LAAS (CNRS), avant de passer trois ans dans la recherche privée en Allemagne. Revenu à Toulouse pour prendre part à une création de start-up ; il participe ensuite au développement de CR2A-DI, qui devient Transiciel Technologies avant d'être intégrée au groupe Capgemini.

En 2008, Pierre Dufresne quitte ses fonctions de Direction générale de Sogetit High Tech (groupe Capgemini), pour prendre en charge l'incubateur Midi-Pyrénées. Agé de 52 ans il maîtrise les multiples facettes de l'entreprise, et tout spécialement dans le domaine de la High Tech et de l'innovation.

CONTACT PRESSE

Alexandre LÉVY – Directeur de la Communication

Tél. 05 61 14 93 49 - Portable : 06 83 39 30 85 - Courriel : alexandre.levy@univ-toulouse.fr